

## CDAS DU 17/10/2023 COMPTE-RENDU

Un **Comité Départemental d'Action Sociale** s'est tenu le 17 octobre 2023, en présence de vos représentants CGT Finances Publiques, des représentants Solidaires Finances Publiques, CFDT et UNSA, de la déléguée régionale Mme BUISSON, de la déléguée à l'action sociale Mme Mélanie PREVEL, de M GOUGEOT Hervé, de Mme BEASTE Céline, Mme ARMAND Julie et du président du CDAS, M COUDERC Stéphane.

Après lecture de notre déclaration liminaire (voir ci-dessous) et l'approbation du PV du dernier CDAS, nous avons abordé les points suivants :

- Réforme de l'action sociale ;
- Travaux du Comité National d'Action Sociale ;
- Restauration notamment sur le site de Vienne, titre-restaurant, solution de restauration des agents de la Direction Départementale de la Protection des Populations ;
- Logement social : conventions de réservation de logements par l'ALPAF ;
- Utilisation du solde des crédits d'action sociale 2023 ;
- Projets d'actions 2024 .

Mme BUISSON, responsable régionale de l'action sociale Auvergne-Rhône-Alpes nous a présenté la nouvelle organisation de l'action sociale suite à la réforme. Sa mission est d'installer cette nouvelle organisation au sein de la région.

19 postes sur la région, tous les départements ont un délégué de proximité.

Au niveau des logements, elle nous indique que les zones de Lyon, Annecy, Nantua et Grenoble font partie des zones tendues où il y a plus de demandes que d'offres dans le parc social.

L'ALPAF a été saisie par l'action sociale régionale concernant ces zones.

A ce jour, il n'y a pas de nouveaux logements à disposition de concernant ces zones.

Elle nous informe également qu'il n'y a plus de point de départ à Grenoble pour les colonies suite à une décision de l'EPAF.

Le seul point de regroupement est sur Lyon avec 4 points de départ dans les départements.

Elle nous indique qu'il peut y avoir un problème pour l'été 2024 à cause des JO.

Le Crédit d'Actions Locales pour la région Auvergne-Rhône-Alpes était de 493602€ en 2022.

La restauration collective reste un point important des échanges.

Concernant la restauration sur Vienne, il y a deux solutions envisagées par la Direction :

- Soit reprendre le mode de restauration en liaison froide ou créer une restauration sur place avec plats chauds.
- Soit rester avec le restaurant conventionné le Façonnier.

Mme BUISSON indique que si la cantine est réhabilitée, les agents ne pourront plus se rendre au Façonnier pour se restaurer.

La Direction doit prendre attache auprès de la Direction Générale de l'Administration de la Fonction Publique pour savoir si l'association peut sortir du contrat actuel avec NEWREST pour lancer un appel d'offre auprès de sociétés qui pourraient faire du chaud préparé sur place.

Concernant la restauration de la DDPP, il n'y a toujours pas d'amélioration. La cantine de GEG devrait refunctionaliser à compter de janvier 2024 mais personne n'est vraiment informé.

On note donc une absence de solution de restauration de la DDPP.

La question du logement est une problématique très importante pour les agents.

Mme Prével nous informe d'une baisse des logements en gestion de stocks.

Il y a seulement 9 logements en gestion de stocks et 3 logements en gestion de flux.

Il reste quelques agents à reloger pour les appartements de Meylan qui arrivent en fin de convention.

L'ALPAF est en cours de recherche pour de nouveaux logements sociaux.

L'ancien président du CDAS s'était engagé à sensibiliser les Conseillers aux Décideurs Locaux pour l'acceptation des CESU devenus « Chèques Famille Finances ».

Force est de constater que rien n'a été fait depuis le dernier CDAS.

Nous réitérons notre demande pour qu'une sensibilisation des CDL sur l'acceptation des « Chèques Famille Finances » soit effectuée afin que certaines familles puissent les demander et les utiliser pour le périscolaire de leurs enfants alors qu'elles ne les demandent pas puisque les CDL ne les acceptent pas comme moyen de paiement.

# LIMINAIRE

## CDAS du 17/10/2023

Avant d'aborder les sujets propres à notre direction départementale nous souhaitons nous associer à la douleur de la famille de Dominique Bernard lâchement assassiné dans l'exercice de son engagement de fonctionnaire au service de l'enseignement. Nous sommes passés au niveau urgence attentat dans le plan Vigipirate. Nous demandons à notre direction de mettre en place un vigile devant chaque bâtiment accueillant du public.

C'est un comité départemental de l'action sociale qui s'ouvre dans un contexte d'incertitude extrême du fait des multiples crises que nous traversons (guerre en Ukraine, forte inflation, etc ...) et de la constante mise sous pression des agents par le biais des contraintes budgétaires et des réformes incessantes. À la CGT nous militons pour la paix entre tous les peuples. Les travailleurs de tous les pays ont toujours été les victimes des guerres.

Les fonctionnaires sont les premiers à subir de plein fouet la hausse du coût de la vie et l'augmentation des prix de l'énergie, des carburants et des produits de première nécessité.

- Dans notre ministère comme dans toute la Fonction publique, les salariés sont au pain et à l'eau depuis plus de 20 ans en ce qui concerne leurs rémunérations. La première nécessité est de rattraper la perte due au gel du point d'indice que nous subissons depuis trop longtemps et de mettre en place une revalorisation automatique du point d'indice en fonction de la hausse des prix. Depuis l'an 2000, le point d'indice a perdu approximativement 26 % de sa valeur comparativement à l'inflation (en janvier 2023, la perte mensuelle du salaire indiciaire brut d'un agent de catégorie C à l'indice majoré 420 (fin de grade AAP2) était de 522 euros).

- Au niveau indemnitaire.

Nous avons maintes fois demandé la hausse des points NBI auprès de notre direction générale. Avez-vous des informations à nous communiquer avec le groupe du travail national du 12 septembre ?

- Au niveau de la mobilité

- nous attendons une nouvelle revalorisation du taux des indemnités kilométriques,
- avec l'augmentation du pétrole, les abonnements des transports publics vont encore augmenter. La prise en charge à minima de 75% (le strict minimum légal) de nos frais d'abonnement de transport ne suffit pas. 100 % du coût pour aller travailler doit être pris en charge par l'employeur. Les collègues ne maîtrisent pas la hausse du foncier dans le département et les fermetures de services leur imposent d'effectuer toujours plus de kilomètres.
- nous demandons la gratuité pour le parking de chaque agent de notre direction (Agents de Bourgoin-Jallieu notamment).

- Au niveau de la restauration

Les frais de restauration augmentent également, puisqu'ils suivent l'inflation et le cours des matières premières !

- il faut augmenter immédiatement les subventions restauration de 10 % et les étendre à tous les collègues.

- idem pour les tickets restaurant.

Nous serons particulièrement vigilant sur le mode de restauration collective (ou une autre alternative) aux futurs occupants du Centre des Finances Publiques de Vienne.

- Au niveau du logement

Nous notons que nous avons trop peu de logements réservés et disponibles.

À la DGFIP comme à la DDFIP 38, les conditions de travail des agents se dégradent chaque année. Les centaines de suppressions d'emplois dans le département augmentent la charge de travail des agents dans les services et génèrent des risques psycho-sociaux. La mécanisation du travail à outrance (travail sur liste, mail et e-contacts à la chaîne, etc .), la souffrance éthique de ne pas remplir correctement sa mission (accueil effectué en temps restreint, réponse au téléphone abandonnée ou négligée faute de bras, dossiers complexes abandonnés faute de temps, restrictions des contrôles...), les « réformes » permanentes des missions, l'informatique déficiente, l'abandon au bord de la route de la sphère foncière (GMBI, PELP, SPF en souffrance...), l'atomisation des collectifs de travail (accélération du recrutement de contractuels, emploi croissant de travailleurs précaires tels que les stagiaires, services civiques, auxiliaires...), le télétravail anarchique...sont le lot quotidien des agents de notre département et avivent leur souffrance au travail.

**Mais sachez que pour l'année 2023 et les années futures, la détermination de la CGT FINANCES PUBLIQUES 38 à défendre les droits et garanties des personnels, les missions, les structures, les emplois, les conditions de travail, ne fléchira pas !**